



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 17 août 2018

Fonds de solidarité pour le logement : le Département et EDF s'engagent

Lundi 20 août à 15h, à l'Hôtel du Département à Nancy, Mathieu Klein, président du conseil départemental, signera avec Hervé Rivoalen, Directeur délégué EDF commerce Est, une convention fixant les modalités de la contribution de l'entreprise au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL). Objectif : aider les ménages qui rencontrent des difficultés à accéder à un logement décent et indépendant, de s'y maintenir ou encore d'être fournis en énergie.

Au titre du plan départemental d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD), le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle finance et pilote le Fonds de solidarité pour le logement (FSL).

Le FSL permet d'accéder à des aides financières pour :

- l'accès au logement : cautionnement, dépôt de garantie, frais d'agence, déménagement...
- le maintien dans le logement : impayés de loyers et charges, réparations locatives...
- le maintien de la fourniture d'énergie : électricité, gaz,...

Le FSL prend en charge également des mesures d'accompagnement social individuelles ou collectives.

En 2017, 6 929 aides directes ont été accordées en Meurthe-et-Moselle pour un montant de 2,5 millions d'euros.

L'action d'EDF aux côtés du Département dans le cadre du FSL

La contribution d'EDF au Fonds de Solidarité Logement du Département de Meurthe-et-Moselle (2^e contributeur financier du FSL après l'État) permet la mise en œuvre d'actions curatives visant les impayés d'énergie et des actions préventives permettant une meilleure maîtrise de l'énergie.

Via cette convention, EDF s'engage notamment à :

- mettre en œuvre des actions d'informations destinées aux travailleurs sociaux des services sociaux institutionnels
- délivrer des informations sur la maîtrise de la consommation d'énergie, le éco-gestes et sur les dépenses d'énergie
- délivrer des informations sur les actions permettant une réduction de la consommation énergétique (installations d'équipements plus économes, actions visant à modifier les comportements en matière d'utilisation d'énergie)
- délivrer une information sur les dispositifs de rénovation solidaire

Exemples concrets de réalisations

- « Mon Appart' Éco Malin » (MAEM) en Lorraine :

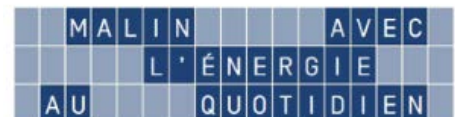
EDF et les conseils départementaux de Meurthe-et-Moselle, de Moselle et des Vosges se sont associés pour concevoir, réaliser et gérer un appartement pédagogique itinérant, susceptible d'intervenir dans les 3 départements et ayant pour objectif la sensibilisation, l'information et l'apprentissage aux économies d'énergie et aux éco-gestes (maîtrise de la consommation de l'eau, tri des déchets...).

Cette opération a été financée par EDF par le biais des dotations exceptionnelles prévues à cet effet et versées au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) des 3 conseils départementaux.

- « Malin au quotidien avec les énergies »

EDF s'est associée au conseil départemental et au réseau Canopé 54 pour sensibiliser les collégiens à la gestion des énergies (électricité, gaz, eau ...).

Dans le cadre d'un projet innovant et éducatif intitulé « Malin au quotidien avec les énergies », 6 établissements ont été accompagnés dans la réalisation audiovisuelle.



Contacts presse :

Pascaline Petit

03 83 94 52 76 ppetit@departement54.fr

Christine Nunez EDF

06 99 36 50 90 christine.nunez@edf.fr